

Action publique locale et inégalités

Master Science politique

 Durée
2 ans

 Composante
Faculté des
sciences
juridiques,
politiques et
sociales

Présentation

Le master Science politique parcours Action publique locale et inégalités (APLI) forme des acteurs du développement territorial à la conception et à la mise en œuvre de l'action publique. La formation accorde une importance primordiale à l'étude et à la compréhension des mécanismes de lutte contre les inégalités et les discriminations, mais aussi à la façon dont l'action publique peut contribuer à les produire et reproduire.

Elle s'adresse à des étudiants souhaitant travailler dans des collectivités publiques ou des structures privées (associations ou sociétés de conseil) intervenant dans le champ des politiques publiques locales et du montage de projets. Historiquement centrée sur les politiques urbaines, la formation conserve cette attention tout en élargissant la focale à d'autres types d'espaces.

L'ambition est de fournir une appréhension large des enjeux de l'action publique. En effet, si des experts spécialisés en droit, en économie, en statistiques ou en urbanisme sont toujours sollicités, les modalités contemporaines de l'action publique et sa transversalité alimentent un besoin en professionnels capables d'appréhender les circuits décisionnels complexes, la diversité des sources de financement envisageables et les logiques d'action multiples (celles des élus, des différentes administrations publiques, des citoyens et groupes mobilisés, des entreprises...).

Au cours de la première année de master, les étudiants bénéficient d'enseignements articulés aux 6 parcours puis de plus en plus spécialisés.

Tournée résolument vers l'insertion professionnelle (ou la poursuite en doctorat pour le parcours recherche), la seconde année de master est centrée sur les secteurs d'activités visés, sur la transmission de compétences pratiques et opérationnelles, avec l'appui de nombreux intervenants professionnels.

Tout au long du master, les étudiants réalisent également des projets collectifs en réponse à des demandes de partenaires extérieurs (Fédérations, collectivités territoriales, agences d'urbanisme...), qui constituent une expérience de professionnalisation complémentaire et très appréciée par les futurs recruteurs.

Savoir-faire et compétences

- Comprendre les mécanismes de production des diverses formes d'inégalités dans une perspective intersectionnelle ;
 - Maîtriser les principaux dispositifs décisionnels et opérationnels en matière de politiques publiques ;
 - Analyser stratégiquement des logiques d'action institutionnelle ;
 - Élaborer des diagnostics territoriaux ;
 - Concevoir et gérer des projets complexes ;
 - Faire preuve de réflexivité, de capacité d'analyse, de recueil puis de synthèse et de mise en forme de données ;
 - Travailler en équipe et animer des réunions ;

- Associer des publics éloignés de l'action publique.

Les + de la formation

L'offre de master du département de science politique est complète et diversifiée. Elle permet la formation à de nombreux métiers de l'action publique, aussi bien dans les collectivités territoriales qu'au sein de l'Union européenne ou d'Organisations non gouvernementales (ONG) et associations.

Les administrations de l'État et les fonctions de conseil politique ou de consulting privés, ainsi que le secteur associatif sont aussi des débouchés fréquents des diplômés.

Les équipes pédagogiques du master proposent un accompagnement personnalisé dans le cadre du mémoire de recherche, réalisé en master 1 sur un sujet défini avec l'étudiant, comme dans celui des projets collectifs réalisés tout au long du master.

Les étudiants réalisent notamment une étude commanditée par une institution, dans le cadre de l'atelier projet. Cette pédagogie s'accompagne d'un suivi de l'insertion professionnelle via un réseau des Alumni (anciens diplômés du master créé en 2003) et le soutien d'un réseau de partenaires denses et reconnus.

Organisation

Organisation

La formation est déclinée en 3 blocs de connaissances et de compétences et un stage de fin d'études qui permettent l'acquisition de compétences professionnelles de façon progressive tout au long des 4 semestres :

- BCC 1 : Analyser les dynamiques du champ politique ;
- BCC 2 : Devenir des professionnels de l'action publique locale ;
- BCC 3 : Produire et communiquer des savoirs ;
- BCC 4 : Mobiliser ses acquis en contexte professionnel.

Master 1 : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche / stage facultatif

Master 2 : Stage de 3 à 6 mois à partir de janvier

Admission

Conditions d'admission

En Master 1 : Déposez votre candidature sur la plateforme nationale Mon Master en suivant ce lien : <https://monmaster.gouv.fr>

En Master 2 : Déposez votre candidature sur la plateforme Ecandidat de l'université de Lille : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Le Master est ouvert aux candidatures internationales (Bourse Eiffel, Campus France etc.).

Les étudiants inscrits en M1 peuvent proposer un projet de césure selon des modalités propres à chacun des parcours et avec l'accord du responsable de la formation.

Et après

Poursuite d'études

Les diplômés de Master de Science Politique peuvent poursuivre leurs études en préparant un doctorat de science politique. Pour cela, il est recommandé de suivre le parcours Métiers de la recherche en Science Politique.

Retrouvez les portraits des anciens diplômés sur les réseaux sociaux (LinkedIn).

Certains étudiants du parcours APLI peuvent également rejoindre directement une 2ème année de master très spécialisée afin de compléter leur formation (en droit de

l'urbanisme, animation des équipements culturels, travail social...).

Insertion professionnelle

EXEMPLES DE MÉTIERS :

- Emplois pouvant s'exercer comme contractuel/contractuelle ou comme fonctionnaire de catégorie A (Attaché/Attachée) ou A+ (administrateur/administratrice), après obtention du concours
- Directeur/Directrice de service
- Cadre associatif
- Chef/Cheffe de projet et/ou chargé/chargée de mission notamment dans les services en charge des politiques de la ville, du logement, de l'urbanisme et du développement local.
- Chargé/Chargée d'étude dans différents secteurs d'action publique

Infos pratiques

Autres contacts

Scolarité de M1 : master1-droit@univ-lille.fr

Scolarité de M2 : master2-droit@univ-lille.fr

Vianney Schlegel : vianney.schlegel@univ-lille.fr

Fabien Desage : fabien.desage@univ-lille.fr

Campus

 Campus Moulins Lille